

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 14**

Engagement n° 14 :

Sur le tableau 22.1 de la pièce HQD-5, Document 6, fournir sur la ligne pour les approvisionnements post-patrimoniaux des achats de puissance, les quantités et les prix pour arriver au montant établi sur cette ligne. (demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 14 :

Achats de puissance	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Puissance à la pointe (MW) ⁽¹⁾	915	1 920	2 275	2 650	3 178	3 630	3 528	3 710	3 850	3 918
Électricité interruptible	850	850	850	850	850	850	850	850	850	850
Court terme	130	980	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Long terme	0	0	240	580	1 060	1 730	1 530	1 720	1 880	1 960
Prix (\$ / kW - hiver)	8,62	9,56	9,82	13,05	19,06	26,25	26,18	27,65	28,88	29,76
Électricité interruptible	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50	8,50
Court terme ⁽²⁾	10,20	10,40	10,61	10,82	11,04	11,26	11,49	11,72	11,95	12,19
Long terme ⁽²⁾	10,20	10,40	10,61	22,09	33,57	45,05	45,95	46,87	47,80	48,76
Coûts (M\$)	7,9	18,4	22,3	34,6	60,6	95,3	92,3	102,6	111,2	116,6
Électricité interruptible	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
Court terme	0,7	10,5	11,7	11,9	12,1	12,4	12,6	12,9	13,1	13,4
Long terme	0,0	0,6	3,4	15,5	41,2	75,7	72,5	82,5	90,8	95,9

(1) Puissance additionnelle requise, tableau 4.4-2 de HQD-1, Document 1.
(2) La prévision du coût des achats de puissance est établie sur la base des coûts évités en puissance du Distributeur.

Le Distributeur rappelle que les achats de puissance de 2011 présentés ci-dessus correspondent à ceux du dossier R-3740-2010.

Pour les années 2012 et suivantes, le coût des achats de puissance est obtenu en considérant les besoins de puissance des quatre mois d'hiver (janvier à mars et décembre) d'une même année (par exemple, l'année 2012 indiquée au tableau correspond à la pointe de l'hiver 2011-2012 du tableau 4.4-2 de HQD-1, document 1). Le calcul du coût de la puissance s'effectue comme suit :

prix en \$/kW – hiver multiplié par la puissance moyenne des mois de janvier à mars et décembre de la même année.

Par exemple, pour les achats de court terme de l'année 2012, le coût de la puissance correspond au calcul suivant :

$$10,40 \text{ \$/kW-hiver} \times ((980 + 980 + 980 + 1100)/4) \times 1000 = 10,5 \text{ M\$}.$$

Les coûts de puissance présentés dans le tableau sont établis strictement à des fins de planification et sont revus à chaque hiver en fonction des besoins spécifiques de la pointe hivernale.